



DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 06/07/2026

NOMBRE DE MEMBRES	L'an deux mille vingt-six, le six juillet, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme HEBRARD Magali.
En exercice : 19	
Présents : 15	
Nombre de suffrages : 19	<u>Etaient présents :</u> Mme HEBRARD Magali, M. DEVISE Michaël, M. SOUCHE Pascal, Mme BONNET Lucie, M. PACCOUD François, M. BETHUNE Christian, M. COLLOMBET Cyril, Mme COMBEDIMANCHE Lucie, Mme SAHMAN Virginie, Mme DE TORRES Carole, M. MATA-VERSET Michaël, Mme LIONNETON Leslie, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, M. GUILLAUME Kévin, Mme DESBOS-THEURET Jessica
<u>Date de convocation</u> 02/07/2026	<u>Procuration(s) :</u> Mme PRAS Aurélie donne pouvoir à M. DEVISE Michaël, Mme VACHER Marion donne pouvoir à Mme BONNET Lucie, M. DEVISE Stéphane donne pouvoir à Mme COMBEDIMANCHE Lucie, M. VERCASSON Christophe donne pouvoir à M. GUILLAUME Kévin
<u>Date d'affichage</u> 02/07/2026	<u>Etai(ent) absent(s) :</u> <u>Etai(ent) excusé(s) :</u> Mme VACHER Marion, M. DEVISE Stéphane, Mme PRAS Aurélie, M. VERCASSON Christophe
VOTE : Adoptée à l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0	

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PACCOUD François

Numéro interne de l'acte : 2026-48

Objet : CCRC : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES 8 COMMISSIONS THEMATIQUES

Rapporteur : Monsieur Christian BETHUNE

Lors du conseil communautaire du 22 avril 2026, huit commissions thématiques couvrant l'ensemble des compétences de la communauté de communes ont été créées :

- commission administration générale
- commission urbanisme et habitat
- commission voirie et mobilités
- commission développement économique et emploi
- commission tourisme et patrimoine
- commission agriculture, viticulture et ressources naturelles
- commission environnement
- commission évènementiel et services à la population

SLO

Ces commissions sont composées comme suit :

- 2 représentants par commune pour les communes de moins de 5 000 habitants
- 3 représentants par commune pour les communes de plus de 5 000 habitants.

La commune de CORNAS doit donc proposer 2 représentants à chaque commission.

Le Conseil Municipal,
Monsieur le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

Article 1 : de proposer les conseillers municipaux suivants pour représenter la commune de CORNAS dans les commissions communautaires cités ci-dessus :

ADMINISTRATION GENERALE	Magali HEBRARD Virginie SAHMAN
URBANISME ET HABITAT	Christophe VERCASSON Christian BETHUNE
VOIRIE ET MOBILITÉS	Michaël DEVISE Kévin GUILLAUME
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Magali HEBRARD Marion VACHER
TOURISME ET PATRIMOINE	Stéphanie GARNIER VALLA Leslie LIONNETON
AGRICULTURE, VITICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES	François PACCOUD Lucie COMBEDIMANCHE
ENVIRONNEMENT	Christian BETHUNE Lucie BONNET
ÉVÈNEMENTIEL ET SERVICES À LA POPULATION	Carole DE TORRES Jessica DESBOS THEURET

Fait à CORNAS

Le secrétaire de séance
M. PACCOUD François

La Maire,
Mme HEBRARD Magali




Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr